



## PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DE DIRECTION DU JEUDI 05 AOÛT 2021

Présidence : **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**

Présents : **Membres indépendants :**

**Mesdames : Véronique GAYRAUD - Laurence MARTINEZ - Ghyslaine SALDANA**

**Messieurs : David DURUSSEL - Philippe LAURAIRE**

Présidents de district :

**Messieurs Pierre BOURDET - Claude REQUENA - Jean-Marc SENTEIN**

Participe : **Monsieur Michel CAUSSADE**

Assistent : **Messieurs Olivier DAURIOS - Christophe GENIEZ**

Excusés : **Monsieur Damien LEDENTU**

**Ouverture de la Séance à 19h00**

- **Centre Régional Technique (CRF) - Projet JO**

Laurence MARTINEZ informe le bureau que suite à la révision à la baisse des aides territoriales, le projet initialement prévu doit être revu en partie de la manière suivante :

- Le projet de construction d'un bâtiment Hébergement/Restauration est supprimé
- La construction du bâtiment Performance + bâtiment formation est maintenue.

Le coût global du projet est estimé à environ 6 millions d'euros.

Cette modification induit de revoir rapidement le cahier des charges auprès des services qui ont déposé un projet.

Pierre BOURDET s'interroge sur cette modification compte tenu du fait que le bâtiment hébergement/restauration était stratégique dans le développement du CRF. Arnaud DALLA PRIA précise que compte tenu de la restriction budgétaire, il faut faire des choix, et que supprimer ce bâtiment est la solution la moins impactante.

Jean-Marc SENTEIN ajoute que le fait que Toulouse n'ait pas été retenue comme ville hôte des JO2024 a peut-être joué sur le montant des subventions alloué.

- **Autres travaux à l'étude**

Arnaud DALLA PRIA propose au Bureau que soit mis en place un audit thermique sur la rénovation du bâtiment principal de manière à avoir une vision globale des travaux à engager dans le futur.

### **Le Bureau valide cette proposition**

Concernant le bâtiment de Montpellier, la rénovation concernera la salle de formation (mise en conformité), ainsi que le réaménagement d'une partie du rez-de-chaussée.

En marge de ce sujet, Christophe GENIEZ informe le Bureau qu'un diagnostic des poteaux d'éclairage des terrains du CRF doit être réalisé et ce pour des questions de sécurité et d'utilisation.

### **Le Bureau valide la mise en place du diagnostic**

Jean-Marc SENTEIN interroge sur l'organisation des travaux dans la durée. Le Président lui explique que l'objectif est de faire un état des lieux rapidement de l'état des bâtiments appartenant à la Ligue (tant sur Toulouse que sur Montpellier) et que les travaux seront ensuite étalés sur la durée. Il évoque également la demande qu'il a faite aux Trésoriers de prévoir dans le budget, une ligne concernant l'entretien de l'existant ainsi que son développement.

Le Président informe le Bureau que les stages vacances de cet été ont permis de rapporter au Centre Régional du Football plus de 40K€, ajoutant que c'est à travers son développement que le CRF deviendra rentable.

- **Recapitalisation du Centre Régional Technique (CRF)**

Véronique GAYRAUD précise qu'une recapitalisation du CRF devrait être faite.

Le but est d'augmenter le capital social du CRF et ce par un apport d'argent de la LIGUE vers le CRF (la somme reste à déterminer avec les comptables) pour diminuer sa dette antérieure mais aussi être plus crédible vis-à-vis des banques pour les prochaines demandes de financement ; cet apport est un don de la LIGUE donc le CRF n'aura pas à rembourser cette somme.

Le Président soumet au Bureau la proposition suivante : don de la Ligue vers le CRF et donne mandat à Véronique GAYRAUD pour avancer sur ce projet.

**Le Bureau valide la proposition**

Lors de la présentation de ce dossier, Jean-Marc SENTEIN souhaite qu'un historique soit réalisé depuis le jour où le CRF est devenu une société jusqu'à aujourd'hui de manière à en informer l'ensemble des élus (notamment les nouveaux).

Le Bureau prend note de la demande.

- **Achat matériel pour le Centre Régional Technique (CRF)**

Véronique GAYRAUD présente les divers achats prévus au bénéfice du CRF :

- Achat d'une nouvelle tondeuse et d'un pulvérisateur : des devis ont été réalisés et validés.
- Mobilier réfectoire : renouvellement des tables et chaises du réfectoire pour un montant d'environ 10K€.

- **Dématérialisation des documents**

Dans le cadre de la modernisation du fonctionnement administratif de la LFO, Véronique GAYRAUD évoque la mise en place de la dématérialisation des documents.

Pour utiliser ce type de fonctionnement, Jean-Marc SENTEIN confirme l'intérêt d'un tel produit.

Une étude sera réalisée début septembre sur les sites de Castelmaurou et Montpellier par la société SBS.

- **Identité sonore de la LFO**

Le Président fait part au Bureau de la demande soumise par Sébastien ALÉ concernant l'identité sonore de la LFO. Deux méthodes de financement sont proposées : elles permettront à la Ligue d'acquérir le son et les droits associés.

- Option 1 : achat direct d'un montant de 480 €.
- Option 2 : achat via don artistique d'une valeur de 2000€.

**Le Bureau décide d'opter pour l'achat direct de l'identité sonore.**

## **GESTION DU PERSONNEL - RH**

- **Courrier d'un salarié de la Ligue**

Arnaud DALLA PRIA informe le Bureau du courrier transmis par un salarié de la Ligue qui demande la possibilité de pouvoir bénéficier du télétravail permanente et ce pour des raisons personnelles.

Jean-Marc SENTEIN précise qu'étant donné que les deux directeurs généraux ont émis un avis défavorable à cette demande, il revient au Bureau de suivre les préconisations de la direction de la Ligue. Il est rejoint dans ses propos par Claude REQUENA.

**Le Bureau émet un avis défavorable à la demande de ce salarié**

- **Courrier des Conseillers Techniques**

Arnaud DALLA PRIA informe le Bureau de la réception d'un courrier émanant des Conseillers Techniques (CT) qui souhaiteraient qu'une délégation composée de quelques CT soit reçue par le Président en présence de l'ensemble des Présidents de District. Cette demande fait suite à l'entrevue du Président avec les CT lors de la réunion de l'ETR de fin de saison dernière.

Compte tenu du fait que le sujet concerne principalement la gestion financière de l'IR2F, le Président propose que les Membres du bureau qui le souhaitent participent à cette rencontre.

Il précise en outre qu'il a demandé aux Présidents de Districts de ne pas participer à la réunion avec les CT ; les Présidents ont accepté sa demande.

Il est évoqué également le fait que les conventions qui lient actuellement la Ligue et les Districts concernant la mise à disposition des CT devront être refaites car elles ne répondent pas à un cadre juridique conforme.

- **Fonctionnement des directions**

Arnaud DALLA PRIA précise qu'il reviendra aux élus du bureau de voir, selon les compétences et les envies de chacun, de se positionner, rapidement, sur l'une des trois directions.

- **Doubles-licences**

Arnaud DALLA PRIA informe le Bureau qu'à la suite d'une analyse détaillée des licences de la Ligue, il

s'avère que la Ligue verse annuellement une trop value, que ce soit à la FFF, à l'assurance ou aux Districts.

En conséquence, le Président informe le Bureau qu'une demande de remboursement sera effectuée auprès de la FFF ainsi qu'à l'assureur et que les rétrocessions faites aux Districts seront adaptées en conséquence.

Par ailleurs, et toujours sur le sujet des licences, Philippe LAURAIRE informe le Bureau que le service comptable a réalisé un travail conséquent sur le suivi financier des clubs redevables du coût des licences.

- **Banques**

Arnaud DALLA PRIA rappelle au Bureau qu'il était prévu qu'un membre élu se charge de revoir l'ensemble des dossiers en lien avec les banques.

Il propose de donner quitus à Michel CAUSSADE pour :

- Optimiser la gestion bancaire de la Ligue en réorganisant les services bancaires utilisés.
- Renégocier les prêts bancaires en cours (immobiliers, etc.).

**Le Bureau donne quitus à Michel CAUSSADE pour travailler sur ce dossier**

## **SAISON 2021/2022**

- **Planning saison**

Arnaud DALLA PRIA informe le Bureau que la planification des réunions Ligue (comité de direction notamment) est sur le point d'être finalisée et qu'elle sera transmise très prochainement à l'ensemble des membres concernés.

- **Lieu de l'assemblée générale**

Arnaud DALLA PRIA informe le Bureau de la date de l'AG fédérale qui aura lieu le 11 décembre.

Le Bureau Directeur fixe l'AG de la Ligue au samedi 27 novembre 2021. Elle se déroulera en présentiel. Un appel à Candidature sera effectué auprès des Districts afin de déterminer le lieu qui pourra l'accueillir.

Il est rappelé aux Districts qu'il serait souhaitable qu'ils effectuent leur AG à minima 1 mois avant celle de la Ligue afin d'élire la délégation qui participera à l'AG de la LFO.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Avant de donner la parole à Jean-Marc SENTEIN, le Président précise qu'au regard des questions, il serait plus pertinent pour plusieurs d'entre elles qu'elles soient posées en comité de direction et non en bureau étant entendu qu'elles concernent l'ensemble des membres du Comité de Direction.

Tenant compte de cette remarque, Jean-Marc SENTEIN prend la parole pour évoquer certaines d'entre elles :

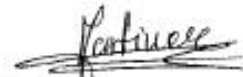
- Reprise des compétitions régionales : il conviendra d'évoquer la date de reprise pour éventuellement la retarder, au regard des contraintes sanitaires gouvernementales décidées récemment (pass sanitaire notamment)
- U14 territoires : Monsieur SENTEIN souhaite qu'un coordonnateur régional soit mis en place pour suivre et gérer le fonctionnement sur cette catégorie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 20h45

\*\*\*\*\*



**Le Président de la LFO**  
**Arnaud DALLA PRIA**



**La Secrétaire Générale**  
**Laurence MARTINEZ**